

Dans le cas d'une rupture du tripartisme, le référendum prendrait l'aspect d'une lutte entre la réaction d'une part et les partis ouvriers seuls d'autre part. Alors le Parti devrait voter "OUI" avec les partis ouvriers.

Le Secrétariat International a communiqué la résolution suivante qu'il avait adopté.

Le S.I. après une nouvelle discussion sur la position du P.C.I. au sujet du référendum sur la constitution constate :

- a) que la position de principe d'un Parti révolutionnaire sur une position semblable qui consacre le caractère bourgeois de l'Etat est absolument contro.
- b) que sur la constitution en question, notre opposition est en plus déterminée par le fait que cette constitution provient de la collaboration des partis ouvriers avec la bourgeoisie, consacre en plus du caractère bourgeois du régime :
  - 1) le colonialisme
  - 2) la nationalisation avec indemnité et comporte de l'avis même de la presse de la grande bourgeoisie française (Monde) des dispositions permettant le rétablissement du bicamérisme et de la séparation des pouvoirs.
- c) le rejet de la constitution n'aura pas comme conséquence de faire passer une autre constitution plus réactionnaire ni de remettre le pouvoir des communistes et des socialistes à la bourgeoisie, mais simplement l'élaboration par une nouvelle Assemblée Constituante d'une nouvelle constitution.
- d) Notre parti doit répondre clairement non en expliquant aux masses les raisons de ce vote et tout en les appelant à envoyer à la nouvelle assemblée qui sera élue le 2 juin, le plus grand nombre possible des députés ouvriers pour élaborer une véritable politique ouvrière au profit des masses travailleuses de la métropole et des pays coloniaux.
- e) Le S.I. considère que l'argumentation pour justifier le vote en faveur de la Constitution constitue une déviation typiquement opportuniste et décide de porter la question pour discussion dans l'Internationale et devant le prochain Comité Exécutif International.

Le 22 avril 1946.

Le mercredi 24, le secrétariat du Parti recevait la lettre suivante du camarade Billoux qui modifiait la majorité :

"Chers camarades,

Tout bien pesé, je reviens sur la décision d'hier et sur le vote que j'ai émis au C.C. :

- 1) Quoi que nous disions, le référendum se présente aujourd'hui dans la classe ouvrière comme une bataille entre la réaction d'une part et les partis ouvriers (seuls) de l'autre.

Les seules positions conséquentes dans une telle situation, c'est le OUI le NON. L'abstention (ou le boycott ou le bulletin nul) apparaîtra comme un vote donné à l'adversaire. S'abstenir ou dire non, c'est plébisciter au fond la réaction.

- 2) Il s'agit dans le cas du référendum d'une question tactique et non d'une question politique.

Voter oui, c'est s'assurer les mains libres pour attaquer mieux la constitution et mieux dénoncer les capitulations successives des partis ouvriers. Toute autre position ne permet pas d'en retirer le bénéfice.